

gère, la fameuse «Ligne Maginot» fut construite de 1927 à 1936 à l'initiative de M. André Maginot, ministre de la Guerre.

On sait que les troupes allemandes n'eurent en fait qu'à contourner cette Ligne par le Nord, du côté de la Belgique, pour pénétrer, en 1940, sur le territoire national.

Si les plus importantes fortifications sont situées dans le Nord-Nord Est de la France, la Ligne Maginot «descend» en fait jusqu'aux rivages méditerranéens.

Les premiers (ou derniers suivant la façon d'aborder la question) ouvrages sont donc situés dans le Mentonnais jusqu'à la frontière franco-italienne où se trouve une casemate au Pont Saint Louis.

En juin 1940, les neuf chasseurs alpins qui l'occupaient, isolés et encerclés, s'illustrèrent en bloquant par le feu de leurs armes le passage du pont-frac-

tière dont ils avaient pour mission d'interdire le franchissement.

Cette casemate qui possède le dernier système de barrière anti-char encore visible dans notre pays, a été restaurée par l'Association pour la sauvegarde des forts de la ligne Maginot (AMICORF) que préside M. Raymond Cima (voir ci-contre) Il est désormais possible de la

sables de l'association poursuivent maintenant pour le second ouvrage militaire de la Ligne, le Fort du Cap-Martin.

Assurer la protection de ... Menton

L'entreprise est d'une toute autre envergure car ce fort, même de taille modeste, a joué un rôle important durant la seconde guerre mondiale avec ses 400 soldats.

Outre son appartenance à la Ligne Maginot, ce fort avait entre autres missions celle de protéger... Menton dans le cadre d'une «ligne de résistance du Secteur Fortifié des Alpes-Maritimes».

Dans un opuscule qui lui est consacré, réalisé par MM. Bernard et Raymond Cima et M. Michel Truttman, il est précisé:

«En raison de sa situation géographique, la ville de Menton ne pouvait pas être protégée derrière un système défensif efficace.

Avec son canon de 75 mm et ses deux jumelages de mitrailleuses, le bloc de barrage du Cap-Martin prenait ainsi en enfilade le bord de mer jusqu'à la frontière, protégeant également la casemate du Pont Saint Louis».

Dans son livre «La bataille pour Nice et la Provence», le général Montagne qui commandait le XVe Corps d'armée en 1940, indique: «l'ouvrage du Cap-Martin fut soumis à des tirs répétés pendant toutes les journées des 21 au 24 juin.

Le nombre de projectiles qui s'abattirent sur lui ou sur ses environs immédiats atteignit 1500. Une densité de 300 obus en 45 minutes fut constatée pendant un bombardement intensif le 23 juin».

Descente aux enfers

Globalement, trois missions distinctes avaient été définies



M. Christian Fiquet-Albin, responsable des Fortifications de l'AMICORF, montrant l'entrée principale du Fort du Cap-Martin. (Photos Marc Mehran)

pour les installations du Cap-Martin:

- * barrer la route de la Corniche à l'aide de deux mortiers de 81 mm;

- * flanquer l'ouvrage de Roquebrune avec deux canon-obusiers de 75 mm et un jumelage de mitrailleuses;

- * faire barrage à l'avancée des troupes italiennes dans Menton avec un canon-obusier de 75 mm, deux mortiers de 81 mm et deux jumelages de mitrailleuses dirigés vers la frontière.

Des raisons purement financières conduisirent la délégation locale de la CORF (Commission d'Organisation des Régions Fortifiées) à élaborer un projet réunissant trois blocs distincts pour en faire un seul ouvrage défensif qui, d'une certaine façon, s'apparente à un iceberg: la partie visible de l'extérieur cache en fait quelque 2.000 m² d'installations «enterées». Si l'accès se fait à une

altitude de + 44 mètres par rapport au niveau de la mer, la base du Fort est située à + 24.

C'est dire que l'on descend de vingt mètres par un escalier qui semble s'enfoncer dans les entrailles de la terre.

L'assise est même impressionnante avec un couloir long de 130 mètres enserré dans une lourde chape de béton constituant la meilleure des protections. Ce couloir s'achève à une extrémité par une porte blindée ouvrant sur un petit tunnel permettant d'accéder aux fondations de l'ouvrage.

Aucune explication n'a pu être fournie quant à l'existence de cette porte. Hypothèse: une extension aurait été envisagée mais jamais réalisée.

L'association AMICORF a donc entrepris une restauration partielle sur laquelle nous reviendrons dans un prochain article.

Lucien PLATANO.

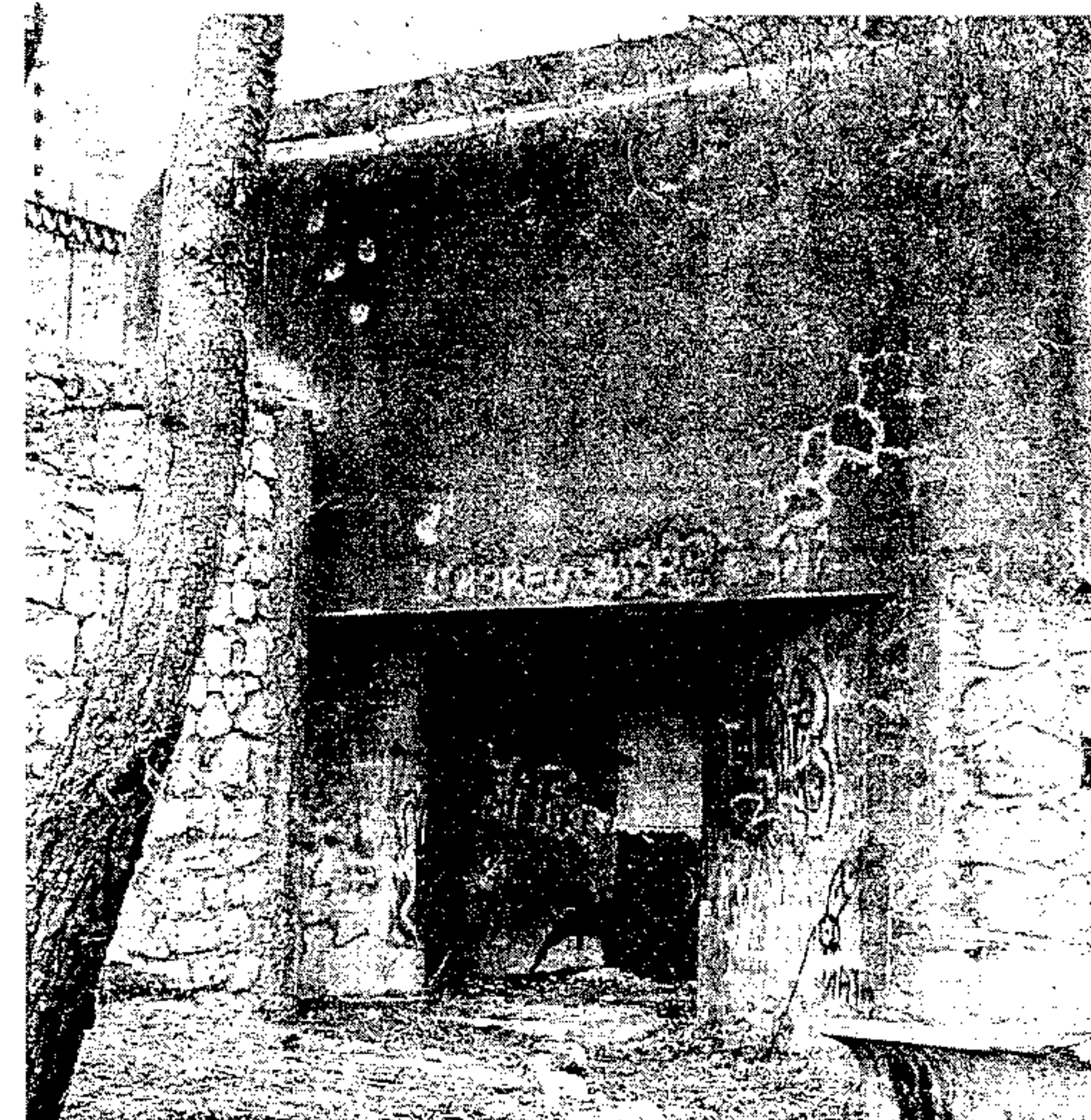
L'association AMICORF

L'association a été fondée en 1993 et, jusqu'à ce jour, toutes les activités ont été réalisées avec les seules ressources des adhérents.

Outre la restauration d'ouvrages militaires, elle participe à de nombreuses cérémonies patriotiques en présence des véhicules militaires.

L'association est présidée par M. Raymond Cima assisté de M. Jean-Pierre Cappellini, vice-président, M. Michel Truttman, secrétaire, M. Louis Mazzoleni, trésorier.

M. Christian Fiquet-Albin est responsable des Fortifications.



Une seconde entrée du Fort aujourd'hui murée.

(Photos Marc Mehran)